



Sainte-Cécile-de-Milton

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

## Demande de dérogation mineure

**Avis est par la présente donné** par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 9 mai 2022 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

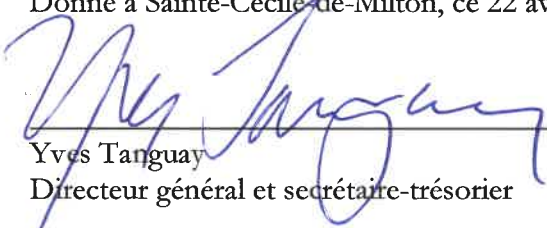
Numéro de cadastre	Lot n° 3 851 527
Adresse civique	24 rue Lussier
Zone	RE-6
Nature de la demande	- Autoriser une superficie d'un bâtiment accessoire de 100 m <sup>2</sup> .
Effet de la demande	- Augmenter la superficie d'un bâtiment accessoire d'un terrain d'une superficie de plus de 2000 m <sup>2</sup> à 100 m <sup>2</sup> au lieu de 75 m <sup>2</sup> , comme prescrit à l'article 38 du règlement de zonage n°560-2017;

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance publique, ou à compter du 22 avril 2022, adresser leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure; lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

**Yves Tanguay**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**  
**112, rue Principale**  
**Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0**

ou par courriel à l'adresse [direction@miltonqc.ca](mailto:direction@miltonqc.ca), et ce, au plus tard le 9 mai 2022 à 16 heures.

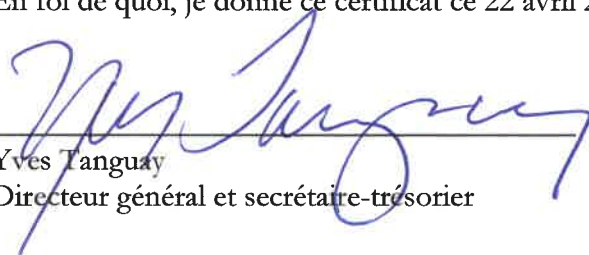
Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 22 avril 2022.

  
Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 22 avril 2022, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 avril 2022.

  
Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier